Cur
FRC
6988

PRÉCIS EXACT

De ce qui s'eſt paſſé à Verſailles, depuis neuf heures du matin, juſqu'à deux heures après midi.

Du 27 Juin.

Toute la Séance dans la ſalle commune aux trois ordres, s'eſt paſſée à délibérer ſur le nombre des Députés que l'on doit accorder aux Habitans de Saint-Domingue; en général, l'on eſt d'avis que l'on doit leur en accorder le moins poſſible; leur tête ſe reſſent de la chaleur du climat de leur iſle.

A dix heures la Nobleſſe a reçu une lettre du Roi, que pluſieurs Membres ont regardé comme un ordre, dans la circonſtance préſente.

M+W 14226

Lettre du Roi à la Nobleſſe.

» Uniquement occupé à faire le » bien général, déſirant, par-deſſus » tout, que l'Aſſemblée des Etats-» Généraux s'occupe des objets qui » intéreſſent la Nation ; d'après l'ac-» ceptation que vous avez faite de » ma déclaration du 23 de ce mois, » j'engage ma fidelle nobleſſe à ſe » réunir ſans délai aux autres ordres.

» Ceux qui ſeront retenus par leurs » pouvoirs, n'auront que voix déli-» bérative ».

La majorité de la Nobleſſe délibérant ſur cette lettre, a arrêté de ſe réunir à l'Aſſemblé nationale : quarante-cinq membres ont proteſté contre cette réunion, & ont juré de ne jamais conſentir à ſe déshonorer, en ſe réuniſſant aux deux autres Ordres. On a vu cette proteſtation avec plaiſir ; car les proteſtans ſont généralement connus.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

A trois heures l'Assemblée nationale s'est levée, & le Président l'a renvoyée à demain, où l'on recevra la majorité de la Noblesse.

Le Clergé consent maintenant à se réunir aux deux autres ordres ; mais il a la ridicule prétention de vouloir passer pour le représentant de l'Eglise, & d'exiger qu'on le reçoive, non comme la minorité, mais comme la majorité de son ordre.

M. le Duc d'Orléans continue à donner les marques les plus vraies de son attachement aux droits de la Nation.

Dès que la réunion des trois ordres sera complette, il n'y a pas de doute qu'il ne soit nommé Président.

L'on craint qu'il refuse cette marque de confiance, due à ses bonnes intentions, & à la conduite vraiement noble qu'il a tenue jusqu'ici.

En cas de refus de M. le Duc

692

d'Orléans, le choix de l'Assemblée retombera probablement sur l'Archevêque de Vienne. Celui de Paris n'a pu, en se réunissant à la majorité du Clergé, effacer les fâcheuses impressions, que ses démarches très-déplacées, ont fait concevoir sur son compte.